



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE AQUITAINE

INTÉGRER LE HUNTER DANS SA PÉDAGOGIE (40)

BULLETIN INSCRIPTION

Nom et prénom :

Né(e) le :

N° licence fédérale FFE (en cours de validité) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Téléphone et adresse mail impératifs (écrits distinctement). **Attention, toutes les informations concernant la formation sont envoyées par mail**

Diplôme (Joindre une photocopie) :

☐ S'il n'y a pas suffisamment d'inscrits, j'accepte de participer à l'autre journée de formation organisée (16 mars 2026 à la SHA la Rochelle (17))

Demande de dispenses ou allègement de formation : ☐ OUI ☐ NON ; si oui prendre contact avec le référent pédagogique

Adaptations nécessaires liées à un handicap : ☐ OUI ☐ NON ; si oui prendre contact avec le référent handicap.

Pourquoi voulez vous faire cette formation ?

.....
.....

Quelles perspectives professionnelles après la participation à cette formation ?

.....
.....

Envisagez-vous de participer à d'autres formations ? Si oui lesquelles ?

.....
.....

Statut du participant :

☐ Dirigeant (e) :

☐ Salarié (e) :

☐ Indépendant(e) :

☐ Autre, précisez :

Financement envisagé :

- ☐ Financement personnel :
- ☐ Employeur :
- ☐ Opérateur de Compétences (OPCO) salariés :
- ☐ Fonds d'Assurance Formation (FAF) non-salariés :
- ☐ Autre, précisez :
- ☐ Je déclare avoir pris connaissance des conditions de formation précisées dans les modalités de formation, disponible en ligne sur le site du CRENA.
- ☐ Je déclare être à jour de ma carte professionnelle (le CRENA vérifiera sur [ce site](#))
- ☐ J'autorise le CRENA à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage entre stagiaires.
- ☐ J'autorise le CRENA à communiquer mes coordonnées dans le cadre de la création d'un groupe whatsapp dédié à la formation (important pour faciliter les échanges avec les formateurs et le CRENA) .
- ☐ **J'effectue un règlement de 55€ (30% du montant de la formation par chèque de caution) pour valider ma demande d'inscription.**

Le CRENA attribue cette année une subvention exceptionnelle aux structures de Nouvelle Aquitaine envoyant leur salariés en formation pour un reste à charge des coûts pédagogiques à 0 € (50% OCAPIAT , 50% CRENA), même dispositif pour les auto entrepreneurs. Cette aide sera versée à la fin du cursus complet de formation.

A la suite de votre inscription, vous serez envoyés deux contrats/conventions de formation que vous devrez nous renvoyer impérativement signés. Les modalités de règlement figurent sur les contrats.

Fait le : A :

Signature du participant :

Bulletin à retourner à CRE Nouvelle-Aquitaine – 2 avenue de l'université 33400 TALENCE ou par mail à formation.na@cre.ffe.com au plus tard 20 jours avant le début de la formation

COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE AQUITAINE

INTÉGRER LE HUNTER DANS SA PÉDAGOGIE

Finalité

Cette formation a pour objectif principal d'accompagner les enseignants d'équitation dans l'intégration du Hunter dans leur pédagogie.

Objectif

- Acquérir et approfondir les fondamentaux du Hunter pour l'intégrer dans sa pédagogie
- Identifier et analyser les problématiques rencontrées par le couple sur un enchaînement de dispositifs type hunter équitation et hunter style
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies adaptées aux problèmes rencontrés par le couple

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur un enseignement théorique et pratique :

- Mises en situation pratiques
- A partir des mises en situation, méthode participative et d'échange avec le groupe
- Bilan en fin de journée pour identifier les compétences acquises

Contenus

- Présentation de la discipline et des critères de jugement
- S'entraîner à juger des épreuves à partir d'une banque vidéo de parcours de Hunter
- Les observables de l'équidé et du cavalier sur les dispositifs du Hunter style et Hunter équitation
- Définition d'objectifs en fonction des problématiques rencontrées par le couple
- Conception et mise en place de situations pédagogiques pour répondre aux objectifs

Evaluation de la formation

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions / réponses.

Évaluation de la satisfaction en fin de formation sous forme de questionnaire auto-administré.

Intervenants

Laurent Casanova : BEES 1, Juge et chef de piste Hunter national Elite, expert fédéral Hunter

Armonie Alessandrin : BPJEPS , experte fédéral Hunter

Public et Pré-requis de la formation

Professionnels équestres titulaires d'un des diplômes suivants :

- Diplômes d'État : BAPAA, BPJEPS AE, BEES, DEJEPS, DESJEPS, AQA.
- Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : BAP, AP, AAE.
- CQP délivrés par la CPNE EE : CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE

- Ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport ;
 - Licence FFE en cours de validité
 - Avoir 18 ans révolus
 - Carte Professionnelle en cours de validité

Déroulement

1 journée = 7 heures de formation

Il est **OBLIGATOIRE** d'amener un équidé pendant la formation (Entier non accepté, 4 ans minimum) en bonne santé, à jour vaccin Grippe et de préférence la Rhino, en mesure d'enchaîner un parcours de Hunter niveau Club 2 minimum sans problématique spécifique.

LOCATION DE BOX : 20 EUROS

Lieu

Domaine de BARGUES - 1170 route de Bargues, 40090 Lucbardez-et-Bargues

Les infrastructures sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, merci de prendre contact avec le CRE au moment de votre inscription afin de prévoir les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Date et Horaires

- **10 mars 2026 : horaires : 9H-12H30 et 13H30 - 17H**

Effectif

6 à 16 personnes

Coût-Financement

182 € pour la journée de formation

**Prise en charge possible :*

- VIVEA pour les chefs d'exploitation (Demande collective en cours pour prise en charge à 100% des frais pédagogiques, être à jour de ses cotisations MSA)
- OCAPIAT pour les salariés (Financement des frais pédagogiques à hauteur de 50% via le Boost compétence, toutes les informations [en cliquant ici](#))
- FIFPL Pour les indépendants : prise en charge possible de 50 % selon votre Contribution Formation Professionnelle. Reste à charge pour le stagiaire de 50%. Demande de prise en charge à transmettre au FIFPL 15 jours avant le début de la formation. *** Tarif révisé au 01/01/2025 au regard des retours des financements OPCO*

Le CRENA attribue cette année une subvention exceptionnelle aux structures de Nouvelle Aquitaine envoyant leur salariés en formation pour un reste à charge des coûts pédagogiques à 0 € (50% OCAPIAT , 50% CRENA), même dispositif pour les auto entrepreneurs. Cette aide sera versée à la fin du cursus complet de formation.

Renseignements

Comité Régional d'Equitation Nouvelle-Aquitaine

Coralie Bonneau - formation.na@cre.ffe.com - 07.88.45.11.08 (référente administrative et handicap)

Isabelle Burgot : isabelle.burgot@ffe.com - 06 10 43 44 93 (référente pédagogique)

Satisfaction : Taux de satisfaction sur l'ensemble de nos formations : 98%. Taux de recommandation de nos formations : 100%